



Animation

Patrick CHAIZE

Président

Avicca

TRIP de printemps 2025

Table ronde 3

Réévaluer la viabilité du modèle de financement des RIP



Antoine GOBELET

Conseiller maître -
Première chambre
Cour des comptes



PRÉSENTATION DU RAPPORT
LES SOUTIENS PUBLICS EN FAVEUR
DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE
Chapitres 1 et 2

Mai 2025



MÉTHODE DE L'ENQUÊTE

1. 68 entretiens :

- Administrations et régulateur, médiatrice des télécommunications électroniques
- Associations d'élus et associations d'élus spécialisées dans les télécommunications (Avicca et FNCCR)
- Principaux opérateurs d'infrastructures et commerciaux

2. Exemples territoriaux :

- Toutes zones (zones très denses - ZTD, appel à manifestation d'intention d'investir – AMII, appel à manifestation d'engagement local – AMEL, réseau d'initiative publique – RIP)
- Issus des contrôle des Chambres régionales des comptes participant à l'enquête (Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Pays-de-la-Loire et Provence-Alpes- Côte d'Azur)
- Issus des 12 déplacements ou visioconférences de l'équipe centrale dans les territoires

3. Sondage mené auprès de 65 RIP :

- Périmètre : RIP non concerné par un contrôle des CRC ou une audition de l'équipe centrale
- Taux de réponse de plus de 80%

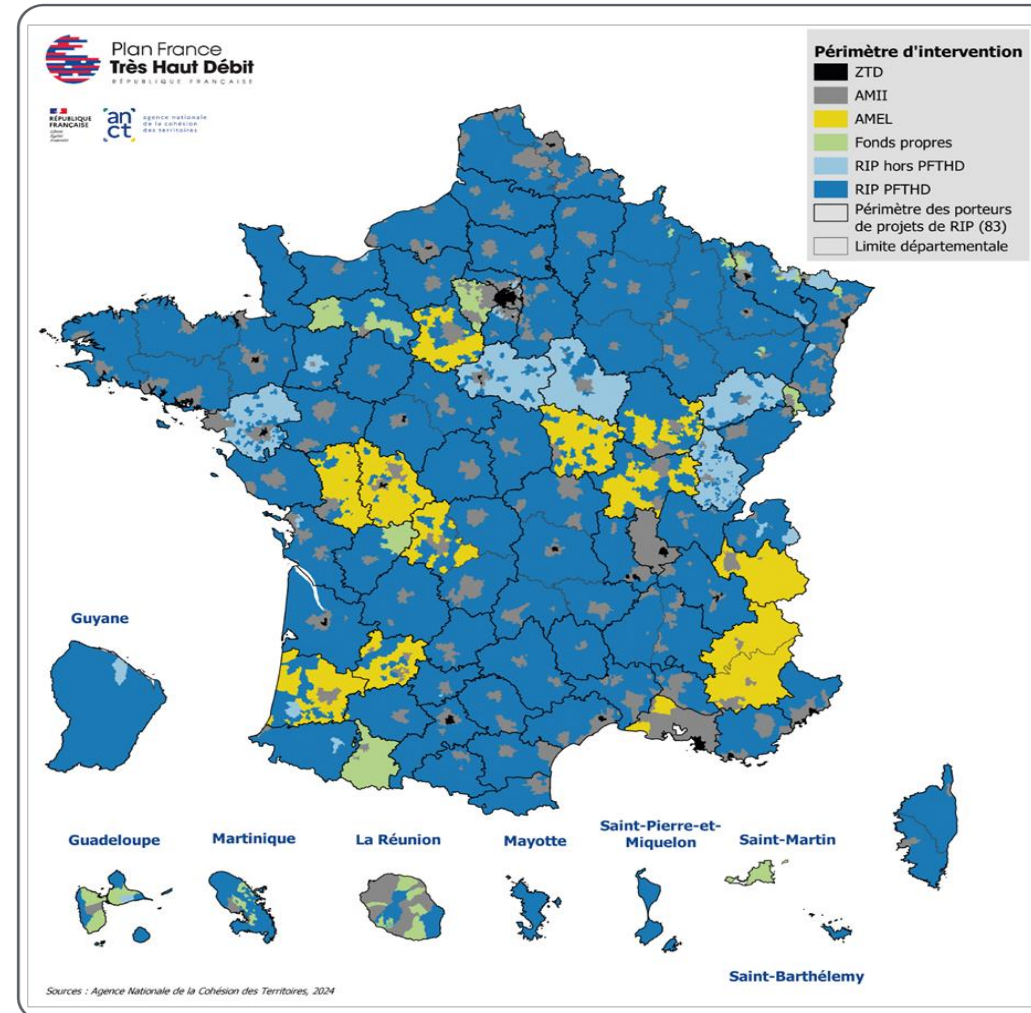


PLAN DE LA PRÉSENTATION – Table ronde 3

- 1. L'avancement du déploiement de la fibre optique en France**
- 2. La viabilité des réseaux financés par les fonds publics**



1.1. ZONAGE DE DÉPLOIEMENT DU PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT





1.2. DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE (SECOND SEMESTRE 2024)

<i>Zones</i>	Nombre de locaux à couvrir	Part de la cible de couverture	Nombre de lignes déployées	Taux de couverture	Abonnements*	% Abonnements*
<i>ZTD</i>	7 858 000	18 %	7 313 000	93 %	5 000 000	22 %
<i>AMII</i>	16 937 000	38 %	15 575 000	92 %	10 000 000	44 %
<i>Sous-total zones privées</i>	24 795 000	56 %	22 888 000	92 %	15 000 000	66 %
<i>AMEL et fonds propres</i>	2 276 000	5 %	1 828 000	80 %	500 000	2 %
<i>RIP</i>	17 293 000	39 %	14 593 000	84 %	7 000 000	30 %
<i>Total</i>	44 364 000	100 %	39 309 000	89 %	23 000 000	100 %**

Source : Arcep, ANCT, T2 2024 ; * : abonnements souscrits à fin juin 2024 ; ** : total arrondi.



1.3. DÉPLOIEMENT DE LOCAUX SUPPLÉMENTAIRES (T3 2024)

<i>Zones du Plan France très haut débit</i>	Locaux supplémentaires restants à déployer*	Locaux supplémentaires déployés T3 2024	Part des locaux supplémentaires au T3 2024 / total des locaux restant à déployer
<i>ZTD</i>	500 000	35 000	7 %
<i>AMII</i>	1 500 000	140 000	9 %
<i>Sous-total</i>	2 000 000	175 000	9 %
<i>AMEL</i>	200 000	50 000	25 %
<i>RIP</i>	2 400 000	380 000	16 %
<i>Sous-total</i>	2 600 000	430 000	17 %
<i>Total</i>	4 600 000	605 000	13 %

*Source : Cour des comptes, données Arcep à fin septembre 2024 ; * : locaux restant à rendre raccordables*



2.1. RÉPARTITION DE L'EFFORT FINANCIER DANS LES PLANS D'AFFAIRES PRÉVISIONNELS DES RIP (M€, 2010-2024)

Financeurs	Plan prévisionnel de financement (total, M€)	Part des financements publics	Part des financements totaux
Région	1 987,49	15,7 %	9,0 %
EPCI	1 589,87	12,5 %	7,2 %
Conseils départementaux	1 425,02	11,2 %	6,5 %
Porteurs publics de projets	3 685,94	29,1 %	16,7 %
Fonds européens	550,47	4,3 %	2,5 %
Total financeurs publics hors État	9 238,80	72,8 %	41,8 %
État	3 446,33	27,2 %	15,6 %
Total financeurs publics (dont État)	12 685,13	100 %	57,4 %
Part opérateurs privés	9 398,70		42,6 %
Total financeurs publics et privés	22 083,82		

Source : ANCT et enquête des juridictions financières auprès des 85 RIP financés par le Plan France très haut débit.



LES RECOMMANDATIONS (CHAPITRES 1 ET 2 DU RAPPORT)

1. **Établir une synthèse, lisible et facilement accessible, de l'avancement et des prévisions de déploiement par opérateur d'infrastructures et par zone (Arcep).**
2. **Engager une concertation nationale avec les opérateurs d'infrastructures concernés pour négocier des engagements contraignants de déploiement de la fibre dans les poches de basse densité des zones très denses, et modifier si nécessaire le cadre législatif (ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, Arcep).**
3. **Relayer plus activement, au niveau national et au niveau territorial, la communication de l'opérateur Orange sur le calendrier de fermeture du réseau cuivre (ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique).**
4. **Confier à l'ANCT une mission d'accompagnement des RIP pour la mise à jour des plans d'affaires et la relation avec leurs délégataires (ministère de l'aménagement du territoire et de la décentralisation, ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique).**
5. **Faire aboutir en 2025 les travaux d'objectivation des coûts observés dans les RIP (Arcep).**